
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur George-Jacques Reichardt, cordonnier.*

MESSIEURS ,

Le suppliant est né à Ollen (grand-duché de Nassau), le 2 juin 1804, et il résulte d'un acte de notoriété, joint au dossier, qu'il habite la commune de Merchten, arrondissement de Bruxelles, depuis plus de cinq ans.

Il résulte des pièces qui accompagnent la requête, que le pétitionnaire a épousé une Belge, en 1835, qui l'a rendu père de deux enfants, et qu'il jouit de la considération générale à la faveur d'une conduite honnête, régulière et irréprochable.

Les renseignements recueillis établissent qu'il a beaucoup de peine à pourvoir à la subsistance de sa famille.

L'une des autorités consultées pense qu'il n'a pas de titres suffisants à la faveur qu'il sollicite, l'autre appuie sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
